



**JE PARLE
L'OPEN ACCESS**

Le service à la recherche de la bibliothèque universitaire



Né en octobre 2017, le service d'appui à la recherche répond à la nécessité de mieux connaître les besoins des chercheurs de l'université. Il met en place les actions nécessaires pour y répondre. Le service regroupe actuellement 12 personnes, réparties sur différents sites de la bibliothèque universitaire. Les actions du service à la recherche se déploient autour de plusieurs axes : entretiens en direction des chercheurs, mise en œuvre du portail HAL CO-MUE-Paris Seine, désignation de référents pour les 25 structures de recherche de l'université, formation et accompagnement des chercheurs dès le doctorat. Depuis octobre 2018, la bibliothèque s'inscrit dans l'événement international "Open access week", afin de promouvoir ce mode de publication.

Nous contacter : recherche-bu@ml.u-cergy.fr

A

APC

"Article Processing Charges" ou "frais de publication". Modèle économique de la "voie dorée", également dit "modèle de l'auteur-payeur". Il tend à se développer face au modèle des abonnements classiques : les auteurs (ou institutions) paient les éditeurs pour publier, mais l'accès à la revue est libre.

APPEL DE JUSSIEU

Cet appel a été élaboré par un collectif français représentatif des chercheurs et des professionnels de l'édition scientifique regroupés notamment au sein des segments "Open Access" et "édition scientifique publique" de la BSN (Bibliothèque Scientifique Numérique). Il s'adresse aux communautés scientifiques et aux établissements de recherche en vue de promouvoir un accès ouvert aux publications scientifiques et encourage ainsi la biodiversité et l'innovation.

ARCHIVE OUVERTE (OPEN ARCHIVES)

Base de données où les documents sont accessibles à tous et en texte intégral. Elle est majoritairement composée d'articles produits par des chercheurs. L'archive ouverte garantit aux chercheurs l'accès libre à leurs publications, l'archivage de leurs articles, déjà publiés (post-publications) ou non (pré-publications), de leurs autres travaux de recherche, ainsi que des thèses. On parle aussi de "réservoir" ou d'"entrepôt de documents".

ARTICLE DE DONNÉES

Ce type d'article décrit finement un ou plusieurs jeux de données afin d'en faciliter la compréhension et la réutilisation. Il n'analyse pas ces données, à la différence d'un article scientifique.

B

BARRIÈRE MOBILE

La barrière mobile est la période pendant laquelle les articles, publiés dans un numéro de périodique, restent en accès payant avant de passer en accès libre, sur le site de la revue ou de sa plateforme de diffusion. Elle permet à l'éditeur ou à la société savante éditrice de continuer à percevoir des revenus via la vente au numéro, ou via les abonnements, pour l'accès aux numéros récents, papier ou numérique.

BIBLIODIVERSITÉ

Dans le domaine de l'édition, ce terme désigne la pluralité des productions mises à disposition des lecteurs. Elle est menacée par la prédominance de grands groupes.

D

DOI

"Digital Object Identifier" (identifiant d'objet numérique), il s'agit d'un identifiant unique et pérenne pour tout type de ressource numérique (article, rapport, thèse...). Il permet de localiser et de partager une ressource numérique publiée sur Internet en y donnant directement accès même si l'URL a changé. Des métadonnées sont associées à ce numéro (auteur, titre, date...). Il est composé d'un préfixe propre à chaque éditeur ou structure et d'un suffixe. En France, c'est l'INIST qui se charge d'attribuer les DOI. Exemple de DOI : 10.1087/095315107X239636

DONNÉES DE LA RECHERCHE ET FAIR DATA

Informations produites et utilisées comme sources primaires par la recherche scientifique. Elles sont nécessaires à la validation des travaux. La notion de "FAIR data" désigne les manières de produire, stocker et publier les données de façon à ce qu'elles soient "faciles à trouver, accessibles, interoperables et réutilisables". Go FAIR est une initiative des Pays-Bas, de l'Allemagne et de la France qui propose le développement d'un environnement international de recherche enrichi par les données. Elle promeut le modèle FAIR data.

E

ÉDITEURS PRÉDATEURS OU REVUES PRÉDATRICES

Ces éditeurs profitent du modèle des APC. Ils visent avant tout le profit sans apporter de valeur ajoutée en termes scientifiques ou éditoriaux. Ils peuvent publier des résultats faux ou plagiés. Le site Stop predatory journal les répertorie. <https://predatoryjournals.com/about/>

EMBARGO

L'embargo est la période pendant laquelle un article de revue, déposé dans une archive ouverte ou un réservoir, ne peut être accessible librement. Le plus souvent, il est le résultat d'un compromis entre l'institution demandant le dépôt et l'éditeur chez lequel est publié le document.

H

HAL (HYPER ARTICLE EN LIGNE)

Archive ouverte française pluridisciplinaire créée en 2001 par le Centre pour la communication scientifique et directe (CCSD) fondé par CNRS. Elle propose des portails thématiques comme HAL-SHS, Archive ouverte en Sciences de l'Homme et de la Société, TEL, pour les thèses...

I

IDENTIFIANTS CHERCHEURS

Il s'agit d'un identifiant numérique ou alphanumérique qui identifie de façon univoque ce chercheur dans un environnement numérique donné.

Les identifiants permettent de résoudre les problèmes liés au nom du chercheur (homonymie, changement de nom suite à mariage, formes différentes, différences culturelles...) ainsi que les changements d'institution ou du nom de l'affiliation. L'identifiant unique et pérenne peut résoudre ces problèmes.

D'autres identifiants permettent de recenser toute la production (articles, données, brevets... et parfois plus) d'un chercheur indépendamment du lieu de publication. Cela permet de rationaliser les informations et donc de produire des métriques plus fiables prenant en compte toute la production d'un chercheur et pas uniquement les articles publiés ou la production liée à un éditeur particulier.

IDENTIFIANTS DES ÉDITEURS

Scopus (Elsevier), ResearchID (Web of Science)

IDENTIFIANTS DES BIBLIOTHÈQUES

IdRef, VIAF/ISNI

IDHAL

Identifiant lié à une plateforme de dépôt institutionnel (HAL) qui recense toutes les publications déposées par l'auteur quel que soit l'éditeur. On peut y ajouter d'autres identifiants dont ORCID.

L

LICENCES CREATIVE COMMONS

Les licences Creative Commons permettent de renseigner sur les droits d'auteur et la réutilisation possible d'une production intellectuelle. Plus souples que le copyright, elles permettent à l'auteur de dire s'il autorise la réutilisation de sa production et dans quelle mesure.

Licence CC	Bouton	Partage permis?	Exploitation permise?	Rémun. permise?
Attribution				
Share Alike				
No Derivative				
Non-Commercial				
Non-Commercial				
Share Alike				
Non-Commercial				

LOI POUR UNE RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE

Loi 2016-1321 du 7 octobre 2016, l'article 30 intéresse l'Open Access (extrait) : « Lorsqu'un écrit scientifique issu d'une activité de recherche financée au moins pour moitié par des dotations de l'État, des collectivités territoriales ou des établissements publics, par des subventions d'agences de financement nationales ou par des fonds de l'UE est publié dans un périodique paraissant au moins une fois par an, son auteur dispose, même après avoir accordé des droits exclusifs à un éditeur, du droit de mettre à disposition gratuitement dans un format ouvert, par voie numérique, sous réserve de l'accord des éventuels coauteurs, la version finale de son manuscrit acceptée pour publication, dès lors que l'éditeur met lui-même celle-ci gratuitement à disposition par voie numérique ou, à défaut à l'expiration d'un délai courant à compter de la date de la première publication. Ce délai est au maximum de 6 mois pour une publication dans le domaine des sciences, de la technique et de la médecine et de douze mois dans celui des sciences humaines et sociales. »

La loi garantit pour l'auteur le dépôt dans les archives ouvertes, même s'il a publié chez un éditeur. Elle est plutôt en faveur de la voie verte. La version de l'article qui est concernée est le post-print.

La loi ne concerne que les périodiques scientifiques. Elle ne prend pas en compte les livres et a priori les revues grand public ou professionnelles. Les images ne sont pas concernées. On doit obtenir le droit des tiers pour les utiliser. La question de la rétroactivité de cette loi ainsi que l'application aux éditeurs étrangers ne sont pas encore réglées.

O

ORCID (Open Research and Contributor ID, soit « identifiant ouvert pour chercheur et contributeur »)

Identifiant géré par un organisme indépendant à but non lucratif et non lié à un éditeur ou une plateforme. Gratuit pour les chercheurs mais payant pour les institutions (abonnement). Orcid est mentionné dans le "Plan national pour la Science ouverte".

La création d'un identifiant numérique sera bientôt indispensable. Il est conseillé aux chercheurs français de créer leur identifiant HAL et ORCID.

OPEN ACCESS

L'Open Access (ou aussi "libre accès", ou encore "accès ouvert") à la littérature scientifique est un mode de diffusion des articles de recherche sous forme numérique, gratuite et dans le respect du droit d'auteur. Il est compatible avec des modèles économiques, juridiques, techniques variés. Il est symbolisé par un cadenas ouvert.

Attention : accès libre (pour le lecteur) ne signifie pas que la revue est gratuite. La production des contenus a toujours un coût.

P

PEER REVIEWING

Ou "évaluation par les pairs", processus de validation des travaux de recherche par d'autres chercheurs. On le rencontre notamment dans les revues à comité de lecture.

PLAN NATIONAL POUR LA SCIENCE OUVERTE

Plan annoncé par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Frédérique Vidal le 4 juillet 2018. Ce plan s'inscrit dans un contexte européen et international. Il est construit autour de trois axes :

- généraliser l'accès aux publications. Les publications issues de fonds publics devront obligatoirement être diffusées en open access. Le rôle de l'archive ouverte HAL est réaffirmé ;
- structurer et ouvrir les données de la recherche. Sauf exceptions, les données de la recherche publique française devront progressivement être ouvertes ;
- s'inscrire dans une dynamique durable, européenne et internationale. Il s'agit de développer les compétences en matière de science ouverte dans les établissements et de s'inscrire dans des projets internationaux.

PLAN S

Initiative lancée le 4 septembre 2018 par Science Europe (association d'organisations scientifiques basée à Bruxelles). Le principe-clé de ce plan est que les scientifiques et les chercheurs bénéficiant d'un financement public pour leurs projets doivent publier leurs travaux en accès libre avant 2020.

POSTPRINT /VERSION ACCEPTÉE

Version de l'article après que le ou les auteurs ont tenu compte des remarques des évaluateurs et que l'article est accepté par le comité éditorial. Il peut y avoir plusieurs échanges entre les auteurs, les évaluateurs et l'éditeur ayant pris en charge cet article. Ces différents échanges donnent lieu à plusieurs versions intermédiaires (versions révisées) jusqu'à la version acceptée ("postprint").

PREPRINT /PRÉPUBLICATION

Version de l'article soumise par le ou les auteurs à la revue avant tout processus de révision ("peer reviewing") par le comité de lecture et/ou par les pairs.

R

REPRINT / VERSION ÉDITÉE

Version finale de l'article mise en page selon les critères de la revue (typographie, numérotation des pages...). Il s'agit de la version telle qu'elle est publiée.

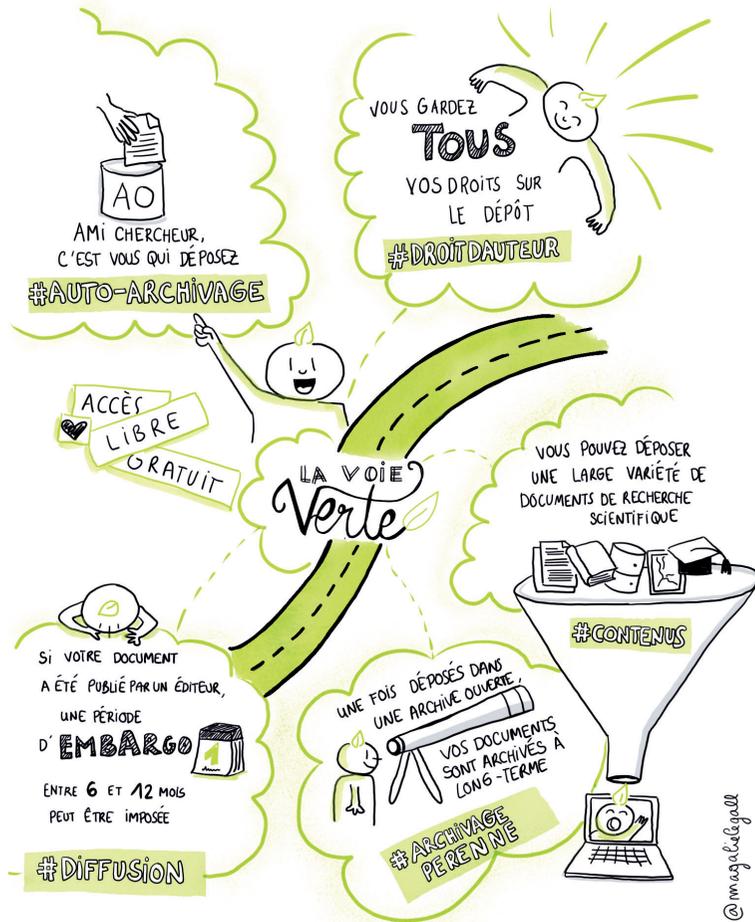
REVUE HYBRIDE

Revue accessible sous abonnement permettant aux auteurs de publier leurs travaux en Open Access moyennant le versement de frais de publication (APC). Ces coûts supplémentaires souvent excessifs dénaturent la philosophie première de l'Open Access.

S

SCIENCE OUVERTE OU OPEN SCIENCE

Mouvement visant à rendre la recherche scientifique, ses données et ses résultats accessibles à tous.



VOIE DORÉE

Magalie Le Gall, Bibliothécaire, Université Paris Descartes



CRÉDITS

Contenu du livret

Elodie Neyrolles, bibliothèque universitaire de Cergy-Pontoise
Ségolène Trapletti, Bibliothèque Universitaire de Cergy Pontoise
Service des Ressources Documentaires de l'ENSEA

Illustrations (sketchnotes) La voie dorée et la voie verte

Magalie Le Gall, bibliothécaire au SCD de Paris Descartes
CC BY

Tableau Creative Commons

Tableau inséré dans l'article Creative Commons 101 de l'auteur Guillaume Déziel. Ce document est mis à disposition de la collectivité sous licence Creative Commons (CC BY-NC-SA). Toute permission d'utilisation ou d'exploitation supplémentaire peut être demandée à l'auteur avec ce formulaire : www.guillaumedeziel.com/contact/.

ATTENTION : ce document n'est PAS un AVIS LÉGAL. Pour obtenir un avis légal, consultez un avocat ou lisez cette page : creativecommons.org/licenses

Conception et réalisation

France Chalard, responsable création graphique et fabrication, université Cergy-Pontoise

Impression

MF creaprint



Université // Paris Seine



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution
Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 4.0 international.